

GESTION DU PATRIMOINE DU CHEF D'ENTREPRISE

Les différents modes de détention de l'immobilier d'entreprise: Quelles stratégies adopter ?



La société FAC JD propose une formation de 7 HEURES

A PARIS

LE 6 DECEMBRE 2012 de 9 heures à 17 heures 30

A LYON

LE 22 NOVEMBRE 2012 de 9 heures à 17 heures 30

**Animation : Me FREDERIC AUMONT
Notaire à Lyon**



GESTION DU PATRIMOINE DU CHEF D'ENTREPRISE

Les différents modes de détention de l'immobilier d'entreprise: Quelles stratégies adopter ?

Formation professionnelle

Durée = 1 jour (7 heures)

Dates et Lieux de formation

Le 6 Décembre 2012 : ESPACE DIDEROT, 10 rue Traversière 75012 (à proximité immédiate de la gare de Lyon)

Le 22 Novembre 2012 : Lyon, espace Tête d'Or, Bd de Stalingrad, Lyon-Villeurbanne

Public concerné =

CGPI;
CGP de banque et compagnie d'assurance ;
Notaires ;
Experts comptables ;
Avocats

Objectifs de la formation =

Approfondissement et actualisation des connaissances - Perfectionnement ;
Savoir mettre en pratique les connaissances techniques;

Modalités administratives et financières :

Le prix de la formation est de 320 € (Trois cent vingt euros HT), TVA à 19,6% en plus, soit 382,72 € TTC.

Ce prix comprend, la participation aux formations, la remise d'une documentation technique, les pauses.

Ce prix ne comprend pas les frais de restauration et d'hébergement.

Le prix est à régler lors de l'inscription.

Une facture valant convention simplifiée de formation sera remise aux participants.

Plan de la formation =

Objectifs : examiner les avantages et les inconvénients des différents modes de détention de l'immobilier d'entreprise pour un dirigeant en fonction des objectifs poursuivis et du contexte dans lequel il évolue.

Moyens pédagogiques : remise d'un support pédagogique avec références bibliographiques et jurisprudentielles. Il sera également remis des études chiffrées.

I – Panorama des différents modes de détention de l'immobilier d'entreprise

- 1 – Inscription de l'immobilier au bilan de la société utilisatrice
- 2 – Détention de l'immobilier en direct ou via une société translucide
- 3 – Détention de l'immobilier au travers d'une société soumise à l'I.S
- 4 – Détention de l'immobilier au travers d'une société translucide détenue par une société à l'I.S
- 5 – Détention de l'immobilier via un crédit-bail immobilier
- 6 – Détention de l'immobilier au travers d'un bail à construction
- 7 – Détention de l'immobilier au travers d'une SARL de famille
- 8 – Détention de l'immobilier dans le cadre d'un démembrement de propriété sur l'immeuble où sur les parts sociales.

II - La détention de l'immobilier au travers d'une société civile à l'I.R

- 1 – Examen des spécificités juridiques et fiscales
- 2 – Les conséquences d'une option I.S. en cours de vie

III – La détention de l'immobilier au travers d'une société civile à l'I.S

- 1 – Examen des spécificités juridiques et fiscales
- 2 – Comment en sortir à un moindre coût fiscal ?

IV – Présentation d'une étude comparative I.R/IS

V – Une alternative ? : la société civile à l'I.R détenue par une structure à l'I.S

- 1 – Quelles conséquences ?
- 2- Quels enjeux ?

VI – Un mariage explosif : la société civile à l'I.R titulaire d'un contrat de crédit-bail immobilier

- 1 – Les règles fiscales en cours de bail
- 2 – Quelles sont les conséquences de la levée d'option ?

VII – Le démembrement de l'immeuble ou des parts sociales détenant l'immobilier d'entreprise

- 1 – Comment procéder ?
- 2 – Quels sont les risques ?
- 3 – Examen d'un cas pratique

VIII – La sortie de l'immobilier d'une structure à l'I.S

- 1 – L'immobilier détenu par la société d'exploitation
- 2 – L'immobilier détenu par une société civile à l'I.S

IX – Quelques questions fiscales à l'occasion de la cession de l'immobilier et/ou des parts sociales

- 1 – En matière de calcul de plus-value immobilière sur le prix de revient des parts sociales
- 2 – En matière de régularisation de TVA.

Immobilier d'entreprise

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à
FAC Jacques DUHEM
Résidence les Angéliques - 6 bis place du Postillon 63500 ISSOIRE

Participants

	Participant 1	Participant 2
NOM		
Prénom		
Téléphone		
Adresse électronique		

Participera(ont) à la formation "Immobilier d'entreprise" qui aura lieu :

- à **PARIS** le 6 DECEMBRE 2012
- à **LYON** le 22 NOVEMBRE 2012

Facturation

Entreprise/Société
SIRET
Adresse
CP - VILLE

Montant

Nombre de participants	Prix unitaire TTC	Total TTC
	382,72€	

Règlement

- Chèque
- Virement sur le compte*

* BNP PARIBAS RIB 30004 00147 00010079003 08 / IBAN FR76 3000 4001 4700 0100 7900 308

ATTENTION : L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement, une confirmation vous sera alors adressée par mail.